



GEORGES CENTER
COWORKING & LOGISTIC

N°48 - avril 2025

GEORGES Infos

La newsletter

NOUVEAUTÉS ENTREPÔT

Pour améliorer l'efficacité des processus de réception et d'expédition, **Georges Center met en place de nouvelles zones ARRIVÉE et DÉPART de marchandises dans son entrepôt.**

La création de ces zones dédiées permet de réduire les risques de confusion et d'erreurs lors des différentes opérations de manutention.

Grâce à ces emplacements clairement identifiés, les livraisons et les enlèvements peuvent être effectués de manière plus fluide et rapide.

- Dès la **réception de vos marchandises, elles sont placées en zone ARRIVÉE.** Vous pouvez les récupérer librement pendant 3 jours.

Au-delà de ces 3 jours, nous les stockons dans un box sécurisé et vous devez vous rapprocher des équipes Georges Center, pour y accéder.



- Pour **vos enlèvements, vous placez vos colis et/ou palettes dans la zone DÉPART** identifiée, ce qui en facilite la remise au transporteur.



Merci de nous informer, lorsque vous faites enlever des marchandises, pour simplifier et sécuriser le processus d'expédition. Nous vous préviendrons à la suite de leur enlèvement.



Pensez-y !

Le 23 avril, c'est la St Georges !

Vous connaissez la légende de Saint Georges, le saint patron des chevaliers. Officier dans l'armée romaine, Georges de LYDDA, combat le dragon et le transperce de sa lance, pour sauver la fille du roi de Silcha.

Toute l'équipe souhaite une très bonne fête à tous les Georges !